

# CENTRE MARIE-MÉDIATRICE

**Conseil d'établissement**  
Séance ordinaire du 6 juin 2018  
Local 104  
14h15  
Procès-verbal

<b>Sont présents :</b>	
<b>Noms</b>	<b>Groupes représentés</b>
Madame Sonia Lombart	Représentante des groupes socio-communautaires/DÉCLIC
Madame Suzanne Cloutier	Représentante des enseignants
Monsieur Denis Carignan	Représentant des enseignants
Madame Kim Aziz	Représentante des élèves
Madame Sylvie Marcotte	Représentante des élèves
Madame Véronique Lalonde	Représentante des groupes socio-économique/Le PITREM
Monsieur Alain Sauvé	Représentant du personnel de soutien /surveillant d'élèves
<b>Sont également présents à la table du conseil</b>	
Monsieur Daniel Mailhot	Directeur par intérim du centre
Madame Johanne LeBrasseur	Secrétaire d'école
Madame Karine Fournier	Invitée
Madame Dania Robergeau	Invitée
<b>Sont absents :</b>	
Monsieur Hameza Othman	Représentant des groupes socio-communautaires/La Maisonnée
Madame Virginie Gagnon	Représentante des professionnels/ conseillère en formation scolaire

<b>1-</b>	<b>Présence et quorum</b>
315 - CÉ 17/18	Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ: ouvre la séance à 14 h 15 après avoir constaté le quorum et s'être assuré que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus, et demande aux membres du CÉ de se présenter.

<b>2-</b>	<b>L'ordre du jour</b>
315 - CÉ 17/18 - 122	<p><b>PRÉAMBULE</b> : Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ, procède à la lecture de l'ordre du jour;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b>, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b>, que Monsieur Daniel Mailhot demande d'ajouter un sous point à l'ordre du jour 4.1 pour la présentation du budget 2017-2018 pour information et bilan ;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Madame Suzanne Cloutier et appuyée par Monsieur Alain Sauv�, il est r�solu � l'unanimit� :</p> <p><b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour propos� pour la s�ance ordinaire du 6 juin 2018 en n'y apportant aucun autre changement.</p>

Dur�e	No	Sujets	Objets
1 min	1	Pr�sence et quorum	Constat Accueil
2 min.	2	Ordre du jour	Adoption
5 min.	3	Proc�s-verbal de la s�ance du 23 mai 2018	Adoption
20 min.	4	Pr�sentation du budget pro forma 2018-2019	Adoption
	4.1	Pr�sentation du budget 2017-2018 Bilan	Information
10 min.	5	Questions du public	
		Lev�e de la s�ance	

3 -	Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2018
315 - CÉ 17/18 - 123	<p><b>PRÉAMBULE</b> : Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ, permet aux membres de faire la lecture individuellement du procès-verbal verbal.</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b>, que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2018 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Monsieur Denis Carignan et appuyée par Madame Suzanne Cloutier, il est résolu à l'unanimité:</p> <p><b>DE DISPENSER</b>, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2018;</p> <p><b>D'ADOPTER</b>, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2018 du conseil d'établissement du centre Marie-Médiatrice en n'y apportant aucune modification.</p>

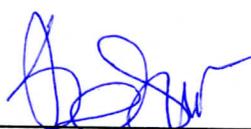
4 -	Adoption du budget pro forma 2018-2019
315 - CÉ 17/18 - 124	<p><b>PRÉAMBULE</b> : Nil;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b>, que conformément à l'article 66 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, le conseil d'établissement doit adopter son budget pro forma annuel;</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Madame Véronique Lalonde et appuyée par Madame Sylvie Marcotte, il est résolu à l'unanimité:</p> <p><b>D'ADOPTER</b>, le budget pro forma du centre Marie-médiatrice - exercice 2018-2019 tel que proposé.</p>

5-	<b>Question du public</b>
315 - CÉ 17/18	Aucune

Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ remercie les membres pour leur participation.

	<b>Levée de la séance :</b>
	<p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;  EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Suzanne Cloutier et appuyée par Madame Sylvie Marcotte, il est résolu à l'unanimité;  DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 15h05</p>

Adopté le 6 juin 2018

  
\_\_\_\_\_  
Sonia Lombart  
Présidente

  
\_\_\_\_\_  
Véronique Lalonde  
Vice-présidente

7 novembre 2018  
Date

**Liste des documents joints au présent procès-verbal**

Item à l'ordre du jour	Sujets de l'annexe
4	Budget pro forma 2018-2019
4.1	Budget 2017-2018